

Habiter la ville... c'est protéger l'environnement !

par Anne COMPAGNON-KAUFMANN, sociologue, Genève

L'«urbaphobie» consiste à développer une attitude défavorable à l'égard de l'espace urbain. Il semble que ce soit un trait largement répandu dans notre pays, bien qu'il s'observe aussi au-delà de nos frontières. L'identité nationale qui, dès la naissance de la Suisse moderne, se réfère principalement aux Alpes ne contribue pas à l'émergence d'un goût pour les espaces urbains : «Si le patriotisme helvétique semble se nourrir d'air pur des montagnes, il vomit aussi la grande ville et tous les maux qu'elle incarne» (1). Pourtant, l'urbain n'est pas automatiquement nuisible à l'environnement naturel. Au contraire.

Une enquête nationale, menée en 1994, permet de constater que les lieux d'habitation préférés sont les villages ruraux (27%) ou proches d'une ville (26%). Très rares sont les personnes désirant habiter au centre d'une grande ville (4%). Les quartiers extérieurs et banlieues d'une grande ville, par contre, suscitent plus d'attraction (14%), sans doute parce qu'ils permettent de profiter à la fois de la proximité de la ville et des espaces naturels. Il est particulièrement notoire d'observer que 26% des individus interrogés n'ont pas trouvé d'avantages à attribuer à l'espace urbain (2). Les mêmes tendances à l'urbaphobie avaient déjà été observées par Michel Bassand, en 1981 (3).

Tout porte à penser que l'espace urbain est jugé par beaucoup - non sans raison il est vrai - comme un espace de vie malsain. Rousseau ne les contredirait pas ! L'enquête de 1994 fait apparaître que les inconvénients attribués à l'habitat urbain tiennent en premier lieu aux nuisances telles que le bruit, le trafic et la pollution de l'air (78% des réponses) et en second lieu au manque d'espaces verts (31% des réponses). Il semble même que l'espace urbain soit considéré comme l'espace anti-nature par excellence, à l'exception des îlots que représentent les parcs publics. A contrario, la campagne est aujourd'hui fortement associée à la nature (4).

Périurbain : effets pervers

On oublie pourtant qu'agriculture ne rime souvent pas avec diversité biologique et que les biotopes présents dans les espaces urbains sont variés. Des études scientifiques ont en effet remarqué que la diversité biologique est élevée en milieu urbain et qu'elle peut être faible en zone agricole. Pascale Steck (5), par exemple, l'a constaté en ce qui concerne les oiseaux et les escargots, en comparant ceux observés dans la ville de Langenthal à ceux de la campagne environnante à l'agriculture intensive. Les espèces d'oiseaux sont vingt fois plus nombreuses en zone urbaine que rurale. Bien entendu, dans les espaces urbains aussi, il reste encore beaucoup à faire pour laisser une plus large place aux diverses espèces animales et végétales.

Malgré tout, on l'a vu, les agglomérations urbaines ne sont pas considérées comme des milieux pouvant abriter une véritable nature, mais même, souvent, comme des espaces de vie malsains. Pour notamment échapper à leurs nuisances, nombreux sont ceux qui vont s'installer en zone suburbaine ou périurbaine. Parmi les flux migratoires

internes à la Suisse, on constate, entre 1980 et 1994, *de vastes mouvements des grands et moyens centres vers leur couronne et au-delà* (6). Ce désir de fuir l'urbain, lorsqu'il se produit à une grande échelle, entraîne une série de conséquences non voulues, négatives pour l'environnement.

L'attrance pour l'habitat hors des agglomérations contribue à son étalement progressif. Cet étalement grignote terres agricoles, espaces verts et boisés, et modifie fortement l'aspect paysager. Pour sortir de la ville, il faut dorénavant parcourir plus de kilomètres. A son tour, l'étalement urbain entraîne une augmentation de l'usage de voitures, parce que les nouvelles zones urbanisées, peu denses car composées surtout de villas, ne peuvent être facilement desservies par des transports publics performants. Ce qui va pousser les habitants de ces zones à acquérir une automobile et à en avoir un usage quotidien.

Le fait d'habiter en zone périurbaine, et donc surtout en maison individuelle, pousse encore à adopter d'autres comportements peu écologiques, par exemple en matière d'énergie dans le logement (7). On a en effet observé que le nombre d'appareils ménagers augmente avec la taille du logement. Dans un petit logement, le plus souvent un appartement, il est difficile d'installer des appareils consommant beaucoup d'énergie comme les lave-linge, les congélateurs ou les lave-vaisselle. De plus, les immeubles offrent parfois une buanderie commune aux locataires d'une même allée. Les personnes qui en disposent ont tendance à faire moins de lessives que ceux qui ont leur propre lave-linge. En somme, paradoxalement, vivre en bordure ou à une certaine distance d'une agglomération veut souvent dire adopter un style de vie urbain. A contrario, les personnes habitant à l'intérieur de l'agglomération, dans un immeuble, peuvent plus aisément adopter un mode de vie respectueux de l'environnement.

Revaloriser l'urbain

Le mode de vie urbain se révèle, en outre, collectivement moins dévoreur d'espace et d'énergie. En effet, les immeubles de plusieurs étages ne demandent pas autant de terrain par habitants que les maisons individuelles et la consommation d'énergie pour le chauffage en appartement est moindre qu'en villa.

Que faire alors ? Il existe, d'une part, des moyens d'action concernant le territoire. Il est nécessaire de maintenir un appareil législatif d'aménagement du territoire cohérent et coercitif, qui favorise une densification au sein des agglomérations urbaines et une véritable protection de la zone agricole. Malheureusement, ceci ne correspond pas à l'orientation prise récemment par les chambres fédérales, à propos de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Cette dernière prévoit de permettre une utilisation non agricole de la zone agricole, notamment la construction de bâtiments.

D'autre part, il s'agit d'avoir un impact sur l'aspiration à l'habitat en zone périurbaine et en villa. On peut agir sur la ville en étant attentif à la qualité de vie qu'elle offre à ses habitants. Les mesures de modération du trafic, permettant une revalorisation des espaces publics, sont utiles. Mais il est aussi possible de réduire le dégoût existant à l'égard de l'habitat en ville. Si Monsieur Tout-le-monde savait percevoir et apprécier les témoins de la nature en ville, cela favoriserait chez lui une attitude plus «urbaphile». Les guides de découverte de la nature en ville fleurissent, en Suisse et dans différents pays européens. S'adressant pour leur majorité à un large public, ils visent à rendre attentif à la richesse biologique de la ville.

En un mot, on a tort de voir dans l'urbain l'opposé de l'environnement naturel : au niveau individuel, le fait de vivre en ville ne correspond pas à un style de vie anti-écologique ; au niveau collectif, la ville est un instrument incontournable pour mener une politique écologique du territoire. (choisir, n°463, pp. 21-23)

A. C.-K.

- (1) **Walter F.**, *La Suisse urbaine 1750-1950*, Zoé, Genève 1994, p. 423.
- (2) **Compagnon A. et Kaufmann V.**, *La ville mal-aimée*, volet logement d'Univox 1994, GfS-Forschungsinstitut et IREC-EPFL, 1994.
- (3) **Bassand M. et al.**, *Les suisses en mobilité et sédentarité*, Presse polytechniques romandes, Lausanne 1984.
- (4) **Chamboredon J.C.**, *La «naturalisation» de la campagne : une autre manière de cultiver les «simples» ?*, in **Cadore A.**, *Protection de la nature : histoire et idéologie, de la nature à l'environnement*, l'Harmattan, Paris 1985.
- (5) **Steck P.**, *Artenvielfalt im Siedlungsraum ein Vergleich von Artenvielfalt in «Siedlungsräumen der Schweiz mit Artenvielfalt ausserhalb der Siedlungsgebiete»*, SBN-LSPN, 1995.
- (6) **Schuler M., Huissoud T., Jemelin C., Stofer S.**, *Atlas structurel de la Suisse*, Office fédéral de la statistique, Editions Neue Zürcher Zeitung, Berne 1997.
- (7) **Chevalier H.**, *La consommation d'électricité des ménages à Genève*, Rapport de recherche n° 106, IREC/EPFL, Lausanne 1992.